

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU GRPFC

Le 1^{er} décembre 2025 à 10h, les membres de l'association « GROUPEMENT REGIONAL DES PRODUCTEURS DE FOURRAGES ET DE CEREALES DE CORSE », également désignée sous le sigle GRPFC DE CORSE, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au pôle fourrage et céréales de Migliacciaru, 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBU, sur convocation de Toussaint FAZI qui leur a été adressée individuellement par mail suivant les dispositions des statuts.

Les adhérents présents :

Nom/Prénom	Nom/Prénom
GELORMINI Jean Luc	LUCIANI GRIMALDI Thomas
CRUCIANI Pierre	PISCHEDDA Sergio
PAOLI Laure	DOMPIETRINI Jean François
LECCIA Marie	SISTI Charles
FABA Antoine	FAZI Toussaint
ZERENI René	LUIGGI Ange Noël
MATTEI Bastien	GIARETTA Christian
GIOVANNI Jean Georges	LINDORI Fabien
VENTURINI Laurent	CARLOTTI Jean Baptiste
PAOLI Jean Louis	GIARETTA Jean Claude
POLI Nicolas	GIUDICELLI Antoine Louis
GUIDONI Nicolas	RUTILI Christian
ORSINI Joseph	MATTEI Toussaint

Les adhérents excusés :

Nom/Prénom	Nom/Prénom
BRUZI Benoît	DEL BASSO Thomas
CASABIANCA Simon Paul	BRACCI Eric
ALBERTINI Yves	CASALTA Jean Michel
MANENTI Laurent	NICOLAI Jean Pierre
ALFONSI Ours Pierre	PERALDI Jean Jacques
PIACENTI Patrice	SERPENTINI Gerard
EPL Borgo	

Leur présence a été notifiée conformément aux conditions du quorum exigées par les statuts. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer. L'assemblée générale désigne Toussaint FAZI en qualité de **président de séance** et Yvan MAINER DIESTE en qualité de **secrétaire de séance**.

Le président de séance rappelle le déroulé de la présentation de l'assemblée générale du jour :

1. Rapport moral du président
2. Rapport financier 2024
3. Renouvellement du conseil d'administration
4. Chiffres clés de la filière
5. Compte rendu d'activités 2024
6. Matériel collectif: point d'étape et projet(s) d'achat(s)
7. Premiers retours sur les XP pôle de Migliacciaru
8. Projets 2025/2026:
 - Embauche et structuration
 - Orge brassicole
 - Blés panifiables
 - FEDER - AGRIRESILIENNZ
 - Suivi et contrôle des ravageurs sur prairie et céréales
9. Commande intrants et consommables
10. Questions diverses

Il rappelle également que l'assemblée générale est appelée à statuer sur : la validation des comptes, le renouvellement du conseil d'administration, et le renouvellement d'achat groupé de consommables.

RESOLUTION 1 : VALIDATION DES COMPTES 2024

Toussaint MARONI, comptable du GRPFC, présente les comptes 2024. Dans les grandes lignes, les comptes sont à l'équilibre et les produits sont supérieurs à ceux réalisés en 2023.

Le résultat 2024 est négatif dû à l'amortissement important restant des deux plans matériels. Les 11.000€ de résultat de 2024 sont portés à la réserve pour un montant de trésorerie d'environ 57000€. On peut donc considérer que les finances et la gestion de l'association sont saines.

L'assemblée approuve la mise en réserve ainsi que les comptes à l'unanimité.

RESOLUTION 2 : RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ensemble des administrateurs ont décidé de poursuivre pour au moins 3 ans leur engagement au sein du conseil d'administration, excepté Eric BRACCI et Maxime ROCCHI, qui sont remplacés respectivement par Sergio PISCEDDA et Jean Louis PAOLI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 3 : GROUPEMENT DES ACHATS DE CONSOMMABLES

Il a été décidé à l'unanimité de renouveler la commande groupée de films, ficelles et filets. De plus, il a été décidé de se rapprocher de semenciers pour développer 4 mélanges (2 annuelles, 2 pérennes), adaptées à nos exploitations et à nos conditions climatiques, afin de les commercialiser auprès de nos adhérents.

La poursuite de la présentation s'est déroulée sans interventions de la part de l'assemblée. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13h00.

Le président de séance : **Toussaint Fazi**

Le secrétaire de séance : **Mainer Dieste Yvan**